

**Direction Générale des Services Techniques  
Direction de l'Urbanisme**

## **CERTIFICAT D’AFFICHAGE**

Je soussigné, Maître Didier MOULY, Maire de Narbonne, Président du Grand Narbonne, certifie avoir procédé à l’affichage, sur les panneaux de l’Hôtel de Ville, des mairies annexes (Mairie Annexe de Baliste, Maison des Services de Saint-Jean Saint-Pierre, Mairie Annexe de Narbonne-Plage) et des Services Techniques municipaux, prévus à cet effet, de l’arrêté portant mise à disposition du public du dossier de demande de permis d’aménager n°011 262 20 N0013 relatif au :

Projet de création d’une station d’épuration pour les eaux usées de l’abbaye et de l’ancienne ferme de Fontfroide.

Cet arrêté a été affiché à compter du vendredi 7 mai 2021 et pendant toute la durée de la mise à disposition du public, qui s’est déroulée du 17 mai 2021 au 31 mai 2021 inclus.

Fait à Narbonne, le



**Maître Didier MOULY**  
Maire de Narbonne  
Président du Grand Narbonne